

Convocation à l'AG du 11 septembre 2020

Paris, le 28 août 2020

Chères consœurs, Chers confrères,

La prochaine Assemblée générale du Conseil national des barreaux se déroulera en présentiel **le vendredi 11 Septembre de 10h à 19h à la Maison de l'Amérique Latine, 217 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.**

Nous veillerons bien évidemment au strict respect du protocole sanitaire et des règles de distanciation dans l'organisation des lieux pour vous y accueillir.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale et communications de la présidente
2. Signature de la Charte commune du Conseil national des barreaux et de la Fédération française de l'assurance
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juillet 2020 (vote de l'assemblée)
4. Articles 99/100 et consultants juridiques étrangers (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Florent Mereau**
5. Présentation de l'état de réalisation du plan numérique – Rapporteur : **Sandrine Vara**
6. Etats généraux de l'avenir de la profession :

● **Rapports soumis au vote**

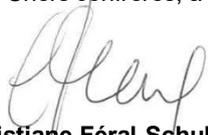
- 6.1 Projet de décision à caractère normatif n° 2020-001 portant réforme de la décision du 7 janvier 2015 définissant les principes d'organisation et harmonisant les programmes de la formation des élèves avocats – Retour de concertation (proposition n° 11) – Rapporteur : **Manuel Ducasse**
- 6.2 Rapport sur les cliniques juridiques – Retour de concertation (proposition n° 12) - Rapporteur : **Marie-Laure Viel**
- 6.3 Rapport sur le bilan de compétence (proposition n° 15) – Rapporteurs : **Marie-Laure Viel et Jean-Francois Mérienne**
- 6.4 Rapport sur l'ouverture à l'avocat, dès son inscription au tableau, d'un espace de travail numérique personnelle avec activation de son profil sur « avocat.fr » (proposition n°38) – Rapporteurs : **Sandrine Vara (Identité numérique) et Olivier Fontibus (développements Avocats.fr)**

● **Rapports d'étape (sans vote)**

- 6.5 Rapport sur la consultation préalable obligatoire par un avocat pour toute personne éligible à l'AJ (proposition n° 1) – Rapporteur : **Bénédicté Mast**
- 6.6 Rapport sur l'élaboration d'une grille de cotisations ordinales proportionnelle aux revenus de l'avocat (proposition n° 28) – Rapporteur : **Dominique de Ginestet**
- 6.7 Rapport sur la portée des avis déontologiques de la commission des règles et usages (proposition n° 39) – Rapporteur : **Dominique de Ginestet**
- 6.8 Rapport sur le recensement et la publication, après anonymisation, des décisions rendues par les conseils régionaux de discipline (proposition n° 40) – Rapporteur : **Dominique de Ginestet**
7. Rapport final du groupe de travail Legaltech sur l'étude de la justice prédictive (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Louis Degos, Louis B. Buchman, Audrey Chemouli, Olivier Fontibus, Sandrine Vara**
8. Rapport sur la juridiction infirmée des brevets (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Marie-Hélène Fabiani**
9. Rapport sur le projet d'ordonnance Brexit (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Louis B. Buchman et Christophe Thévenet**
10. Rapport sur le projet d'accord de médiation avec la Cour nationale du droit d'asile (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Béatrice Voss**
11. Observatoire – Présentation des résultats des sondages Covid-19 – Rapporteur : **Jean-Michel Calvar**
12. Questions diverses

Un cocktail dînatoire sera organisé sur place après la séance.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, veuillez croire, Chères consœurs, Chers confrères, à l'assurance de ma parfaite considération.



**Christiane Féral-Schuhl**  
Présidente

*P.S. : les documents vont parviendront ultérieurement.*